

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2023 - (N° 274)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 3015

présenté par

M. Portier, Mme Serre, M. Kamardine, M. Neuder, Mme Valentin, Mme Louwagie, Mme Gruet,
M. Brigand, M. Hetzel, M. Le Fur, Mme Anthoine et Mme Corneloup

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 35, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.